

LA UNE Dans l'attente de la "loi Pouvoir d'achat"

Marie-Andrée Blanc, présidente de l'Unaf, réélue à Rodez le 26 juin 2022, mobilise le réseau familial (Udaf et associations familiales) sur la nécessité d'apporter des réponses urgentes aux difficultés économiques des familles, notamment en augmentant les prestations familiales : " investir dans la politique familiale, c'est faire le choix d'un investissement d'avenir. Je n'ai aucun doute sur notre capacité à relever de nouveaux défis ! " https://twitter.com/unaf_fr

Assemblée générale de l'Unaf

Les 25 et 26 juin 2022, plus de 500 militants, représentants familiaux et responsables d'unions d'associations familiales venus de toute la France, de métropole et d'Outre-mer, se sont réunis à Rodez pour débattre autour des attentes et besoins des familles et de la politique familiale. Le thème principal de cette rencontre a porté sur le rôle et les soutiens des familles lors de la perte d'autonomie d'un de leurs proches. Thierry Calvat, sociologue, co-fondateur et animateur du [Cercle Vulnérabilités et Société](#) et Dominique Libault, Président du [Haut-conseil du financement de la protection sociale](#) et directeur de l'[EN3S](#) ont participé à cette séquence. Udaf et mouvements familiaux ont présenté leurs services et initiatives pour accompagner les familles vivant ces situations particulières : aide aux aidants, répit, médiation entre aidants-aidés, information soutien aux tuteurs familiaux, habitat partagé inclusif...



POLITIQUE FAMILIALE

Des familles et des territoires

Si la politique familiale est régie par des lois et orientations qui guident l'action publique nationale en faveur des familles, c'est aussi grandement de l'action locale des communes, des départements et des régions que dépend le quotidien des familles. Les collectivités territoriales ont le pouvoir d'agir concrètement pour améliorer la vie des familles. Pour l'Unaf, la politique familiale doit se décliner à tous les échelons du territoire. Depuis leur création, au cœur des territoires, les Udaf et les associations familiales œuvrent pour suppléer les services publics en développant des services de toute nature : aide à domicile, centres de loisirs et crèches associatives, habitat partagé, accompagnement budgétaire, soutien à la parentalité... Elles sont, en ce sens, des partenaires privilégiés des pouvoirs publics locaux pour répondre aux attentes des familles de leur territoire. Lire le nouveau [Réalités familiales : Familles et territoires](#)

L'engagement citoyen de proximité

Deux événements ont marqué les 30 juin (colloque) et 1^{er} juillet 2022 (ateliers) au Conseil Départemental de Meurthe et Moselle sur le thème de l'engagement citoyen de proximité. Ces journées s'inscrivent dans la démarche globale d'élaboration du futur schéma enfance famille 2023-2028, elles ont visé à alimenter la réflexion sur la mobilisation des ressources issues de la société civile en complément de l'action publique de prévention et de protection de l'enfance.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Les Assises du 17 juin

Les XV^{èmes} Assises nationales de la Protection de l'Enfance, organisées par l'[Odas](#), ont eu lieu le 17 juin 2022 à la Cité des Congrès de Nantes. Elles ont porté sur un thème essentiel et peu traité : la préparation et les conditions de la sortie du dispositif de protection de l'enfance pour les jeunes accompagnés. Alors que la [loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants](#) fixe de nouvelles obligations aux départements, ces derniers ont besoin d'être sécurisés pour pouvoir préparer le parcours de ces jeunes. A cet effet, le nouveau GIP "France Enfance protégée" devrait voir le jour à l'automne 2022, financé à part égale entre Etat et départements. L'[étude sur l'accès à l'autonomie des jeunes placés \(ELAP\)](#) menée en France sur une cohorte de 1600 jeunes dans 7 départements, montre que "plus l'accompagnement est long à la majorité, plus les jeunes rattrapent le niveau de diplôme et d'insertion de la population générale". Lire l'article : "Majeur.e ma peur" concernant [l'enquête nationale présentée lors des Assises, sur le site de l'ODAS](#).

Les mineurs non accompagnés au regard du droit

Un mineur non accompagné (MNA) ou mineur isolé étranger (MIE) est un enfant de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, arrivé sur le territoire français sans être accompagné par l'un ou l'autre des titulaires de l'autorité parentale ou par un représentant légal. Depuis sa première décision-cadre du 21 décembre 2012, le Défenseur des droits n'a cessé d'être sollicité sur la question des droits de ces enfants. En 2020, plus de 10% de ses saisines en matière de droits de l'enfant concernaient ainsi des mineurs étrangers, dont la majeure partie étaient non accompagnés. Le [rapport ici en lien](#) ne prétend pas à l'exhaustivité s'agissant de la situation des mineurs isolés étrangers ou mineurs non accompagnés et des difficultés juridiques auxquelles ils sont confrontés en France. Il rassemble dans un seul outil les analyses du Défenseur des droits depuis près de dix ans en la matière. [Lire la synthèse](#).

PARENTALITE

Direction le soleil pour la famille Tout-Ecran !

Pendant leurs vacances, Myriam, Erwan et leurs trois enfants, Juliette, Théo et Mélina décrochent des écrans pour se rapprocher de la nature. Pas si facile de se déconnecter ! Depuis le 20 juin, retrouvez la nouvelle saison de "La famille Tout-Ecran". Ce programme est présenté par la Caf, sur une idée originale du Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI). [La déconnexion numérique est l'affaire de tous !](#)

Ma cantine

Le cinquième webinaire national "Les défis de ma cantine" ([replay en lien](#)) organisé le 31 mai 2022 était consacré à la restauration collective des 5.294 collèges et des 2.642 lycées, des établissements publics locaux d'enseignement (EPLE). À cette occasion, la plateforme gouvernementale "[Ma cantine](#)" a été présentée. Elle "permet d'évaluer et de diagnostiquer son restaurant collectif" et "de mettre en place des actions pour une transition vers une alimentation plus saine et durable". Rappelons qu'en 2019, un Conseil national de la restauration collective a été mis en place. Pour en savoir plus : [Guide de l'AMF consacré à l'aide à l'approvisionnement local](#)

L'Association nationale des directeurs de la restauration collective (Agores) tire la sonnette d'alarme concernant une probable seconde flambée des prix des denrées alimentaires qui risque selon elle de "mettre les restaurants scolaires en difficulté dès la rentrée prochaine". [Lire l'article](#).

Depuis 2013, [la plateforme Agrilocal](#), qui compte 38 départements adhérents (dont la Meuse, la Haute-Marne et les Vosges), met en relation acheteurs publics et fournisseurs locaux et se veut "un outil au service des territoires pour favoriser le circuit court en restauration collective". [Lire l'article](#).

VIE DES RESEAUX PARTENAIRES

Mouvement associatif

Les Mouvements associatifs d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne, avec le soutien de la Région Grand Est, proposent des modules de formation gratuits à destination des bénévoles associatifs du Grand Est, quel que soit le secteur d'activités de l'association. [Voici en lien les formations à venir.](#)

Chambre régionale de l'Economie sociale et solidaire

✓ Revivez l'évènement de la Manifestation européenne de l'Economie Sociale et Solidaire qui s'est déroulée les 5 et 6 mai à Strasbourg. Retrouvez les chiffres clés, des éléments de bilan, les 115 activités proposées, des rediffusions de conférences et de podcasts, des photos, des articles ou encore d'autres documents [consultables et téléchargeables ici.](#)

✓ Festival des Solidarités. Chaque année, à l'occasion du Festisol, plusieurs milliers de personnes organisent des événements conviviaux, festifs et engagés pour promouvoir les solidarités, du local à l'international. L'édition 2022 aura lieu du 18 novembre au 4 décembre. [C'est le moment de rejoindre l'aventure !](#)

Observatoire régional de l'intégration et de la ville

✓ L'ORIV a organisé le 28 juin 2022 au Cloître des Récollets à Metz une journée régionale réunissant les professionnels-les de la réussite éducative (coordonnateurs-rices et référents-es de parcours des programmes de réussite éducative). L'un des objectifs de la journée est de constituer un réseau régional Grand Est, espace d'échanges et de pratiques.

✓ L'ORIV encore et Citoyens et Territoires organisent un temps d'échanges participatif à destination des centres sociaux et des habitants-es, le 5 juillet 2022 au CSC Le Galet à Strasbourg. Celui-ci se tiendra en présence d'Albert Ogien, auteur de [Politique de l'activisme : essai sur les mouvements citoyens.](#)

✓ L'ORIV toujours, coorganise avec l'Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS) et la Fachhochschule Nordwestschweiz, en partenariat avec la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, le 6 juillet 2022 à Strasbourg un séminaire trinational (France, Allemagne, Suisse) sur le thème : [Les inégalités sociales et territoriales de santé dans les quartiers populaires.](#) Au programme : des interventions plénières pour comprendre la fabrique de ces inégalités dans une perspective transfrontalière et des partages d'expériences.



SANTE

Le consentement aux soins

Le Réseau de coordination de Champagne Ardenne "gérontologie et soins palliatifs" (REGECAP) a publié un [guide](#) intitulé "Le consentement de la personne en situation de handicap". Il est à destination des professionnels du secteur de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale et des aidants. Il a été élaboré dans le cadre d'un groupe de travail, auquel plusieurs professionnels de l'Udaf de la Marne ont activement participé. Ce document aborde de nombreuses questions dont celle du choix du lieu de vie par la personne handicapée ou de son consentement aux soins. Une partie est dédiée spécifiquement aux personnes handicapées bénéficiant d'une mesure de protection juridique.

Le guide fournit également des ressources multiples pour permettre à chacun d'approfondir les questions évoquées. Il renvoie notamment les familles vers la page internet du site de l'Unaf dédiée aux services ISTF. Sur cette page, les familles peuvent trouver facilement l'Udaf la plus proche de leur domicile ainsi que la [collection des fiches infos tuteurs familiaux](#) de l'Unaf qui sont à disposition des curateurs et tuteurs familiaux.

En été, attention aux piqûres de tiques !

Plus d'un adulte sur dix a contracté la maladie de Lyme, due à la piqûre d'une tique. Qui sont les personnes les plus exposées à la maladie de Lyme ? Êtes-vous à risque ? Quels sont les symptômes ? [Tout savoir dans l'article en lien](#). Des chercheurs ont créé une [carte météo des tiques](#), recensant les zones les plus favorables à leur présence en France métropolitaine et notre région est particulièrement concernée. Selon une étude de Santé Publique France, le risque de piqûre est accru en forêt (52 %) mais également en bordure de prés (22 %) ou dans des jardins (16 %). Les tiques prolifèrent davantage dans les forêts de feuillus plutôt que dans celles de conifères. En revanche, elles n'aiment pas les sols rocailloux ni l'altitude.

En été, attention à certaines pratiques à fin esthétique

En été, de nombreuses personnes se tournent vers diverses pratiques à des fins esthétiques. Or certaines d'entre elles ne sont pas totalement sans risque pour la santé, comme les régimes aminçissants, les compléments alimentaires (par exemple pour préparer sa peau au soleil), le bronzage artificiel ou encore l'épilation à la lumière pulsée. L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) consacre un [dossier](#) sur ce sujet afin d'apporter un éclairage aux consommateurs et éviter ainsi les mauvaises surprises.

En été, attention canicule !

Dans un espace fortement bitumé, la température peut être 8° C plus élevée que dans des lieux végétalisés. Et, dans les moments de fortes chaleurs, cette différence se fait sentir dans les villes. Les citadins, de plus en plus nombreux, devront également vivre un nombre croissant de canicules en conséquence du dérèglement climatique. Comment adapter nos villes pour y faire face ? France Inter (émission Le téléphone sonne) s'est intéressée au sujet le 16 juin dernier, en période précocement caniculaire. [Le podcast est ici](#).

Alors que le gouvernement a annoncé le 14 juin 2022 le lancement d'un fonds de 500 millions d'euros pour la "renaturation des villes", l'Ademe a compilé dans un [guide très complet](#) les solutions pouvant être déployées pour lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain. Le Cerema rappelle également dans une étude [les alternatives à la climatisation](#) pour rafraîchir durablement les bâtiments. Pour pallier le manque de pluie l'été, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a présenté récemment des dispositifs de recharge artificielle des nappes phréatiques. Plusieurs projets sont à l'étude avec des collectivités. [Lire l'article](#).

Dispositif MonPsy : accompagnement psychologique pour tous

Le [dispositif MonPsy](#) est entré en vigueur le 5 avril 2022 et vise à faciliter l'accès à un accompagnement psychologique pour l'ensemble de la population, **dès l'âge de 3 ans**. Cela concerne les souffrances psychiques d'intensité légère à modérée (troubles anxieux et/ou dépressifs, troubles du comportement alimentaire, ...). Le dispositif prévoit la prise en charge par l'Assurance maladie de 8 séances d'accompagnement par an réalisées par un psychologue, à hauteur de 60 %. Pour en bénéficier, les patients devront être orientés par un médecin. Dans le cas d'une personne mineure, le médecin devra demander l'accord des titulaires de l'autorité parentale. En Alsace-Moselle, le Régime local complète le remboursement de la Sécu.

Scandales sanitaires, suite

L'idée de la création d'une autorité unique en matière de contrôles alimentaires sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture a été évoquée dès 2017, suite à l'affaire Lactalis. Les récents scandales sanitaires impliquant les groupes Kinder et Buitoni ont accéléré la mise en œuvre de cette "police unique", créée par le [décret du 1er juin 2022](#).

Reprise épidémique

Le nombre de cas de Covid-19 a presque triplé en moins d'un mois. La ministre de la Santé Brigitte Bourguignon (encore en poste dans l'attente du nouveau gouvernement) indique "ne pas revenir à des mesures contraignantes pour l'instant" mais conseille le retour du masque dans les transports. La Première Ministre recommande le port du masque dans tous les espaces clos.

France Assos Santé Grand Est

Le PRS 2018-2028 est une feuille de route pour la politique de santé régionale des 10 prochaines années. Il est actuellement soumis à une phase d'évaluation et de bilan à mi-parcours. Vous avez l'opportunité de [faire remonter vos observations](#) d'ici le 18 juillet 2022. France Assos Santé Grand Est réalisera une synthèse de vos retours dans un Avis. Votre approche aura également l'intérêt d'apporter une dimension qualitative à l'évaluation du PRS, n'hésitez donc pas à parler d'exemples concrets de situations de ruptures dans les parcours, de tendances et de manquements. Pour connaître le Plan Régional de Santé du Grand Est : [lien](#)

Le prochain "[Les Rendez-Vous, Actions !](#)" de France Assos Santé Grand Est aura lieu en visioconférence le mardi 5 juillet de 14h à 16h sur le thème : "La réduction des risques de conduites addictives chez les jeunes". Visioconférence ouverte à tous et gratuite

Les métiers essentiels

C'était un acquis du Ségur de la santé : les personnels soignants bénéficient d'une revalorisation nette par mois de 183 euros. C'est désormais un acquis de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social : celle-ci s'appliquera également, par équité avec les personnels soignants, aux professionnels de la filière socio-éducative, qui sont chargés, aux côtés des soignants, de l'accompagnement des personnes dans les différents secteurs de l'intervention sociale (protection de l'enfance, handicap, autonomie, hébergement, insertion, etc.). C'est pour faire face à un contexte de très fortes tensions au plan des effectifs dans ces secteurs que l'État et les Départements ont pris à cet engagement en faveur de ces "métiers essentiels".

PERSONNES AGEES

Lutte contre la maltraitance

Le 15 juin, c'était la journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées. Le président de la Collectivité européenne d'Alsace, Frédéric Bierry, a réagi en vidéo ([lien You Tube](#)). Le numéro national 3977 est dédié aux victimes et témoins de maltraitance envers des personnes âgées et adultes en situation de handicap. Toute personne qui se pense victime ou témoin (proches, professionnels, etc) de maltraitance, peut joindre la plateforme nationale. Des écoutants formés répondent aux appels, créent un dossier, le cas échéant pour recueillir des informations sur le contexte, les protagonistes, les modalités des maltraitements, l'historique et réaliser une première approche. Les appelants peuvent demander l'anonymat. [Lire l'article sur le site de la CeA.](#)



LOGEMENT

Le Diagnostic de performance énergétique (DPE) en question (source : CCA)

Le magazine *60 millions de consommateurs* (numéro de juin) a réalisé une nouvelle enquête sur les diagnostics de performance énergétique (DPE) afin d'en vérifier la fiabilité. Les résultats ne sont pas satisfaisants. En faisant comparer les résultats de cinq diagnostiqueurs sur une même maison, le diagnostic pouvait différer, jusqu'à trois lettres d'écart sur une échelle allant de A à G. Ceci, alors qu'à compter du 25 août 2022, il sera interdit aux bailleurs d'augmenter le loyer des logements classés par le diagnostic de performance énergétique comme "très peu performants" (lettre F) ou "extrêmement peu performants" (lettre G).

De plus, le DPE devient "opposable", c'est-à-dire utilisable lors d'un recours. Il n'avait jusqu'à présent qu'une valeur informative. Dorénavant, un acheteur ou un locataire qui découvre que son logement a été trop bien classé peut se retourner contre le propriétaire pour obtenir réparation. Ce dernier peut à son tour se retourner contre le diagnostiqueur, qui a donc tout intérêt à ne pas se tromper !



SOLIDARITES

Précarité alimentaire

En juillet 2021, les membres du Conseil national de l'alimentation avaient choisi de travailler sur le sujet de la précarité alimentaire. Dans la [démarche de participation citoyenne](#) engagée et menée tout au long du printemps 2022, de nombreux débats autoportés ont eu lieu. Un webinaire, organisé le 29 juin, a permis d'en restituer les résultats.

RSA : le non-recours à l'allocation est un problème plus massif que la fraude

Les résultats des actions de contrôle opérées par les institutions en charge du suivi des bénéficiaires du RSA montrent que les fraudes sont concentrées sur une très petite minorité d'entre eux et qu'elles sont surtout le fait de certains réseaux organisés. Selon la Cour des comptes, le montant cumulé des aides indues représenterait 3,2 % des prestations sociales. Les études montrent a contrario que le fait dominant est celui de la permanence et de la généralité d'un non-recours massif aux prestations sociales destinées à soutenir les ménages à bas revenus. Ainsi, une part importante des ménages ayant droit aux aides sociales n'en bénéficient pas en réalité. Cela provient principalement d'une absence de demande de leur part. Il s'agit souvent de personnes auparavant insérées dans la société, qui suite à maladie, chômage après 50 ans, ou pour les jeunes issus de familles modestes, sans réseau et en méconnaissance des codes sociaux pour aider leurs enfants à trouver un emploi. Ils ne sont pas obligatoirement sous-informés quant à leurs droits mais surtout ils ne souhaitent pas être stigmatisés en raison d'une situation qu'ils pensent conjoncturelle. [Lire l'article de la Gazette des Communes](#).

Ressources pour les apprentissages linguistiques et de base

PAROL, [la plateforme de ressources pour la maîtrise du français et des compétences de base en région Grand Est](#) est une initiative de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Grand Est. Elle s'adresse aux travailleurs sociaux, au réseau des structures d'accueil et d'orientation, aux professionnels ou intervenants associatifs. Elle a pour but d'aider à l'élaboration de parcours de formation dans les champs de l'apprentissage des compétences de base et de la langue française.

SECURITE

FR-Alert, le nouveau système d'alerte et d'information

FR-Alert est le nom d'un nouveau système d'alerte et d'information par diffusion cellulaire expérimenté dans la région lyonnaise et désormais généralisé. Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger (catastrophes naturelles, accidents industriels, chimiques ou nucléaires ou attentats par exemple) afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. [Lire l'article sur lyonmag](#).



CONSOMMATION

Les promotions abusives

Les promotions abusives devraient disparaître. Elles seront prochainement mieux encadrées. La directive européenne de 2019 a pour objectif de moderniser et renforcer les règles de protection des consommateurs. Transposées en droit français en 2021, les différentes dispositions de ce texte sont entrées en application le 28 mai 2022. [Lire l'article](#) de la Chambre de Consommation d'Alsace et Grand Est.

En route vers la sobriété numérique

Vous souhaitez profiter du numérique tout en gardant le contrôle sur la question environnementale ? [Un nouveau guide, réalisé par l'Ademe](#), vous met en garde face aux effets indésirables d'un usage croissant d'équipements numériques et vous indique les bons gestes à adopter pour leur entretien et leur renouvellement. [Lire l'article sur le site Service Public.](#)

Contrôle technique

Avis aux conducteurs de motos, scooters et mobylettes, quads, le contrôle technique devrait devenir obligatoire pour les deux-roues, trois-roues et quadricycles motorisés à partir du 1er octobre 2022. [Lire l'article sur le site Service Public.](#)

L'assurance pour les emprunts immobiliers

La fiche standardisée d'information que la banque remet au candidat à un prêt immobilier contient de nouvelles informations relatives au coût total de l'assurance emprunteur sur 8 ans, à la définition de l'invalidité, à la suppression du questionnaire médical sous certaines conditions, et à la possibilité de souscrire l'assurance emprunteur de son choix. Un [arrêté du 27 mai 2022](#) modifie le format et le contenu de cette fiche, en application des dispositions de la [loi du 28 février 2022](#) pour un accès plus transparent au marché de l'assurance emprunteur (loi Lemoine), en vigueur depuis le 1^{er} juin 2022.

Il est désormais possible de résilier cette assurance à tout moment et sans frais, et non plus dans les 12 mois suivant la signature de l'offre de prêt. Il n'est plus nécessaire de remplir un questionnaire médical pour les emprunts inférieurs à 200.000 euros par assuré (soit 400.000 euros pour un couple). Les personnes ayant eu un cancer ou une hépatite C après 21 ans et dont le protocole thérapeutique s'est achevé il y a au moins cinq ans (contre 10 ans auparavant) n'auront plus l'obligation de le déclarer à leur assureur.



EDUCATION - JEUNESSE

Le droit aux bourses de collège

Si votre enfant rentre au collège en septembre 2022, vous pouvez peut-être bénéficier d'une bourse de collège. Cette aide peut se cumuler avec d'autres aides comme l'allocation de rentrée scolaire (ARS). Les demandes débutent le 1^{er} septembre 2022. [Service-Public.fr vous informe](#) sur les démarches à faire, les montants et les dates de versement de la bourse.

L'aide à l'alternance

L'aide accordée aux employeurs qui recrutent des alternants (apprentis et jeunes en contrat de professionnalisation) sera prolongée pour des contrats conclus entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 décembre 2022. Ces mesures font suite au plan "1 jeune, 1 solution" et s'inscrivent dans le cadre du dispositif "France Relance". Elles visent à faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire. [C'est à lire sur le site Service Public.](#)

L'aide aux vacances



Vous avez entre 18 et 25 ans et vous souhaitez partir en vacances ? L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances vous propose une aide portée à 250 € en 2022 pour un hébergement à la mer, à la montagne ou en ville, en France ou en Europe, parmi une sélection de séjours du "programme Départ 18:25". Quelles sont les conditions ? [Le point avec Service-Public.fr.](#)



DU COTE DU CESER

La politique culturelle

"Sur le chemin d'une politique culturelle renouvelée en Grand Est" est une proposition en sept mesures pour donner un autre rythme à l'accompagnement de la culture sur nos territoires. Ils ont pour objectifs généraux, entre autres, de mettre les artistes, l'imaginaire, l'émotion, la jubilation de la connaissance au cœur de la société pour inventer de nouveaux espaces pour chercher, créer et produire autrement. Retrouvez [l'intégralité de l'avis](#) du CESER Grand Est ainsi que [le support de présentation](#).

Plan vélo

Pour le CESER Grand Est, le Plan Vélo s'inscrit pleinement dans la démarche d'accompagnement des transitions et des nouveaux usages. Néanmoins, il ne peut se substituer aux actions portant sur les autres mobilités douces et modes de transports en commun existants. Il vient en complémentarité et en articulation avec les politiques les concernant.

Retrouvez [l'intégralité de l'avis](#) ainsi que [le support de présentation](#).



DEVELOPPEMENT DURABLE

Dérèglement climatique

Les calottes sont cuites ! Ecoutez [le podcast du magazine GEO](#) avec Météo France pour tout comprendre du réchauffement climatique. La présidence française de l'Union européenne s'est achevée le 30 juin par [l'adoption de cinq textes-clés du plan Climat](#).

Le tri à la source pour les biodéchets

La réglementation change au 1^{er} janvier 2024 le tri à la source des déchets alimentaires va devenir obligatoire. L'ADEME a rédigé [un guide](#) à l'attention des professionnels et des collectivités qui vont devoir mettre en œuvre ce tri à la source. Il présente les différentes modalités de mises en œuvre et le comparatif de 2 solutions : le compostage en établissement ou le tri séparé.

SPORT

Equipements de proximité

Le conseil d'administration de l'Agence nationale du sport (ANS) s'est tenu le 20 juin en présence de la nouvelle ministre des Sports Amélie Oudéa-Castera. Les crédits de paiement de l'ANS atteignent 479 millions en 2022. Quant aux autorisations d'engagement, elles ont été portées à 622 millions. Le conseil d'administration de l'ANS a été l'occasion de faire un point sur l'avancée du programme 5.000 équipements sportifs de proximité, lancé en décembre 2021 et doté de 200 millions pour la période 2022-2024. Dix conventions nationales ont déjà été signées, qui portent sur plus de 3.200 équipements qui seront construits ou requalifiés lors des trois prochaines années. Au niveau territorial – les projets pouvant être engagés sur deux niveaux, national ou territorial –, près de 400 équipements sont d'ores et déjà financés, a précisé l'ANS. [Lire l'article](#).

OFFRES D'EMPLOI

L'Udaf Bas-Rhin recrute : [Chargé RH CDI](#) ; [Assistante RH ET PAIE](#) ; [Directeur de Pôle](#) ; [Aide-comptable](#) ; [Référent application métier](#)

L'Unaf, les Udaf et Uraf, experts de la réalité de la vie des familles depuis 1945